

10e assemblée générale de l'association Volley Espoirs Biel/Bienne

Mercredi, 30.8.2023, Aula de l'école de la Plänke, rue de la Plänke 9, Bienne

Traduit avec DeepL

Début : 19 heures

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Membres présents selon liste de présence séparée (conservée en annexe au présent procès-verbal)

Envoi de l'invitation par mail début août. Les invitations par mail sont valables.

Ordre du jour selon l'invitation :

Accueil et objectifs

Organisation

- Déroulement
- Élection des scrutateurs
- Adoption du procès-verbal de l'AG 2022

Regard en arrière : notre année associative 2022/2023

- vue institutionnelle
- point de vue sportif
- point de vue financier (approbation des comptes et du rapport annuels, rapport de l'auditeur, etc.)
- Hommage aux sportifs

Regarder en avant : notre année associative 2023/2024

- Institution et club
 1. Conseil d'administration - Élections
 2. Approbation du budget & fixation des cotisations des membres
 3. Révision partielle des statuts (éthique) / approbation du règlement des frais
- Côté sportif
 1. Organisation de l'équipe & équipes (objectifs)
 2. Jeux & plan de jeu
- Organisation et maîtrise
 1. Membre sportif
 2. Responsable d'équipe, y compris organisation des services de transport
 3. Scripteurs / Arbitres
 4. Événements prévus [Week-end d'entraînement 9.+10.9.2023 / Tournois de buvettes [Journée nationale U14/15 - 17.9.2023, Championnat interrégional U16 - 29.10. + 17.12.2023 et Mini/Kids - 12.11.2023. Prévu : Journées NSM 4.2. + 10.3.2024]
- Un mot sur SKS

- Remerciements et hommages
- Divers et propositions

Accueil et objectifs

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à la 10ème assemblée générale de Volley Espoirs. Il est précisé que plusieurs membres se sont excusés pour l'AG. Cela ressort de la liste de présence.

Le président n'a reçu aucune autre demande concernant l'ordre du jour. Le présent ordre du jour est approuvé.

Présents ; 76 membres

Organisation

- Déroulement
- Élection des scrutateurs

Olivier Occhini s'est proposé comme scrutateur. Toutes les personnes présentes âgées de plus de 16 ans ont elles-mêmes le droit de vote.

- Adoption du procès-verbal de l'AG 2022

Le procès-verbal de l'AG 2022 a été envoyé aux membres ou mis à disposition sur le site Internet. L'assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de la 9e assemblée générale du 25 août 2022.

Regard en arrière : notre année associative 2022/2023

- Point de vue institutionnel
 - arrêt de l'admission des joueurs/joueuses en raison du manque d'entraîneurs et de salles
 - recherche de responsables d'équipe
 - communication importante ! Continuer via Sportmember

- point de vue sportif

Nicole Schnyder (responsable des entraîneurs) donne une rétrospective sportive -> Classement et titres de champions régionaux selon le PPT. Malheureusement, aucune équipe ne s'est qualifiée pour le Final Four.
Saison de beach : quelques joueurs et joueuses du VEBB ont participé aux championnats du monde de beach-volley.

- Événements

Le président passe en revue les événements organisés et remercie le Volley Nidau pour son excellente collaboration ainsi que tous les bénévoles.

- point de vue financier (approbation des comptes et du rapport annuels, rapport de l'auditeur, etc.)

Le caissier explique les comptes annuels 2022/2023 à l'aide d'une présentation et en rappelle les points principaux. Il en résulte un bénéfice annuel de CHF 3'000 -- La moitié du budget de l'association est disponible comme réserve avec des fonds propres (fortune de CHF 55'000).

Les comptes annuels sont joints en annexe au présent procès-verbal.

Le rapport du réviseur, Boris Burri, a été présenté à l'assemblée. Il a vérifié les comptes de manière approfondie. Il n'a aucune réserve à formuler sur les comptes annuels ; la comptabilité est bien tenue.

L'assemblée approuve (à l'unanimité, pas de vote contre) les comptes annuels et donne décharge au conseil d'administration.

Regarder en avant : notre année associative 2023/2024

- Institution et club

1. Conseil d'administration - Élections

Le conseil d'administration est actuellement composé de six membres, sept avec le directeur sportif. La durée du mandat est de deux ans.

Kuno Moser, président, élu en août 2022

Urs Luginbühl, membre/finances, élu en août 2022

Sabine Tschanz, membre/administration, élue en août 2022 > démission

Tiziana Perilli, membre/événements, élue en août 2021 > démission

Nina Prochazka, membre/communication-sponsoring, élue en août 2021 > se présente à la réélection

Mirjam Strecker, membre/juridique, élue en août 2021 > se présente à la réélection

Directeur sportif > Fonction VAKANT

Le conseil d'administration peut également être complété par une autre charge que le poste de directeur sportif.

Nina Prochazka et Mirjam Strecker sont réélues à l'unanimité et sous les applaudissements.

Jasmin et Jürg Tschachtli sont élus en tant que double équipe pour remplacer Sabine Tschanz.

Regula Jost est élue pour succéder à Tiziana Perilli.

Boris Burri est réélu à l'unanimité pour une année supplémentaire en tant que réviseur, sous les applaudissements du public.

2. Approbation du budget et des cotisations

Le trésorier Urs Luginbühl explique le budget - avec présentation - qui est en grande partie basé sur celui de l'année précédente. Tout cela en supposant que les entraînements, les matchs et les activités du club puissent avoir lieu normalement. Un bénéfice de 500 CHF est budgété.

Les cotisations des membres ne sont pas ajustées. La différence entre les prix dépend principalement du coût des licences. L'aperçu des cotisations des membres est présenté avec des informations détaillées telles que le nombre d'entraînements, l'aide et la réduction, les taux, etc. Urs Luginbühl attire l'attention sur les possibilités et les demandes correspondantes adressées au comité directeur via le secrétariat.

Les parents qui s'investissent beaucoup peuvent également demander une réduction de leur cotisation.

L'assemblée vote à l'unanimité pour le maintien des cotisations des membres.

Par ailleurs, le budget est adopté à l'unanimité.

3. Révision partielle des statuts (éthique) / approbation du règlement des frais

Mirjam Strecker explique les raisons importantes de la modification partielle des statuts ainsi que les principaux changements. La nouvelle version s'appuie sur le modèle de Swiss Volley. Elle sera mise en œuvre avec effet rétroactif au 1er juin 2023.

- Art. 2 : Soumission au statut éthique/dopage de Swiss Olympic/compétence de la chambre disciplinaire (complétée conformément aux directives de Swiss-Olympic)
 - Statut éthique de Swiss Olympic : [Statut éthique 26.11.2022 final Webversion FR.pdf \(swissolympic.ch\)](#)
 - Campagne "Are you ok ?" [Swiss Olympic - Are you OK ? \(spiritofsport.ch\)](#)
 - Point de signalement des infractions : [Signaler un incident ou un soupçon | SSI \(sportintegrity.ch\)](#) (éventuellement obligation de signaler !)

L'assemblée approuve la révision partielle des statuts, y compris la date de mise en place.

Mirjam Strecker donne des informations sur le présent règlement des frais (art. 7, al. 4 des statuts). Indemnisation du comité, des assistants et des entraîneurs. La mise en œuvre sera rétroactive au 1er juin 2023.

Le nouveau règlement des frais est adopté à l'unanimité.

- Côté sportif

1. Organisation de l'équipe & équipes (objectifs)

Décision : une équipe par catégorie

Objectif de la formation : formation de qualité

Collaboration renforcée avec les clubs environnants (Volley Nidau, Volleyboys)

2. Jeux & plan de jeu

U13 et garçons Forme de tournoi

U15/U17/U19 et ligue Matches hebdomadaires

Prière de s'inscrire/de se désinscrire à l'avance dans Sportmember

Organiser un service de transport

Emmener ID aux matchs

Important de se désinscrire avant 13:00. Dans le Sportmember

• Organisation et maîtrise

1. Membre sportif

Informer Kuno, y consacrer plus de temps, d'énergie et de savoir-faire et faire un pas de plus en avant. Steve Beyeler est désormais responsable de Sportmember.

2. Responsable d'équipe, y compris organisation des services de transport

Kuno appelle à assumer la fonction de "responsable d'équipe" ; avec un budget de 500 CHF. Répartition sous sa propre responsabilité, par exemple repas en commun ou indemnisation des kilomètres.

Veuillez contacter Kuno.

3. Scribes / Arbitres

Appel aux arbitres. VEBB indemnise l'indemnité de formation 500.- et l'indemnité de saison 500.-.

14/18 Entraîneur

4. Événements prévus

Kuno informe sur les événements prévus (Regula Jost absente)

Week-end d'entraînement 9 + 10.9.2023 / Tournois de buvettes [Journée nationale U14/15 - 17.9.2023, Championnat interrégional U16 - 29.10. + 17.12.2023 et Mini/Kids - 12.11.2023. Prévu : Journées NSM 4.2. + 10.3.2024]

Regula Jost est assistée par une équipe de 4 personnes.

• Un mot sur SKS

Le talent, la volonté et les entraînements supplémentaires sont les bienvenus. Si vous êtes intéressé, Kuno, les entraîneurs ou - nouveau - Christoph Lauber - sont les personnes à contacter. Dispense possible via les écoles. Une carte de talent de Swiss Olympic est nécessaire. En plus des élèves de longue date de l'ASC, de nouveaux élèves ont rejoint l'équipe ou participent en tant qu'élèves sportifs invités. En plus de l'entraînement au ballon, des cours de musculation et de renforcement musculaire sont également proposés.

• Remerciements et hommages

Kuno remercie les personnes suivantes pour leur soutien et leur travail :

- Jacqueline Zimmermann

- Sabine Tschanz (démission du conseil d'administration)

- Tiziana Perilli (démission du conseil d'administration)

- Nicole Schnyder

- Christa Wolfgram

Un grand merci également à tous les membres du comité et aux entraîneurs.

Kuno Moser informe qu'il restera président pendant encore 1 an. Un nouveau président est recherché pour la saison 2024/2025. Veuillez contacter Kuno ou le comité.

• Divers et propositions

Aucune demande n'a été reçue.

Le président remercie les participants et clôt l'assemblée générale à 20h.

Le président:

La secrétaire de séance :

